



# LA VIE AU QUOTIDIEN EN MATERNELLE



**L'horaire** est établi de la manière suivante :

Le matin :	08h20	12h00
L'après-midi :	13h30	15h30

**Chacun respecte strictement les horaires en arrivant à temps pour le rangement du matin et de l'après-midi, l'arrivée tardive perturbe le bon déroulement des activités.**

Les élèves doivent être présents dans la cour de l'école avant le retentissement de la sonnerie.

En fin de journée, nous vous prions d'attendre vos enfants sur la cour et non à l'intérieur des bâtiments (sauf consigne contraire de la part de l'enseignant)

A la fin des cours, des rangs sont organisés afin de reconduire les enfants en toute sécurité :

- au delà du tunnel (bas de la Coquinie – traversée des passages pour piétons jusqu'au bas de la rue Victor Corne )
- vers le Rallye (traversée de l'av. Reine Astrid et chée d'Aalbeke)

Les rangs sont obligatoires pour les enfants qui retournent seuls à la maison. Les parents qui viennent chercher leur enfant reprennent celui-ci sur la cour de l'école.

**Aucun enfant n'est autorisé à quitter la cour avant l'arrivée de ses parents.**

Notre école a mis au point un dispositif de sécurité en fermant les portes d'entrées et sorties durant les heures scolaires.

Voici les heures d'ouverture des portes

<b>Matin :</b>	<b>08h00 – 09h00</b>
<b>Midi :</b>	<b>11h55 – 12h20</b>
	<b>13h00 – 13h30</b>
<b>Soir :</b>	<b>15h30 – 15h50</b>

Dans la mesure où vous désirez rentrer dans l'enceinte de l'école en dehors de cet horaire, veuillez vous adresser au bureau de la direction ou prendre contact avec celle-ci au **0479 669056**.



## Accueil extra-scolaire

L'école est ouverte de **06h30** à 17h55. Un accueil extra-scolaire étant assuré avant et après la classe dans les locaux de l'école (à côté du restaurant scolaire) par l'administration communale. La puéricultrice termine son service à 18h00 précises. Il est dès lors impératif que l'on vienne chercher les enfants avant cette heure. (Coût : 0.80€ par tranche d'1h30)



## Repas de midi

Possibilités :

Le **pique-nique** : **0.8 euro** par repas (l'enfant reçoit du potage et un dessert deux fois par semaine)

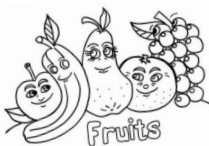
Le **repas chaud** : **2.80 euros** (le repas chaud est préparé par un traiteur, les menus sont affichés à l'école et disponible sur le site de l'école [www.coquinie.be](http://www.coquinie.be) )

Le mercredi, les enfants qui restent à la garderie emportent leur pique-nique.

Coût de la garderie : **0.80 euros** jusque 14h. 2€ pour toute l'après-midi

Journée complète de garderie : **4 euros** (jour de conférence, par ex. )

Afin d'éviter au maximum les manipulations d'argent par les enfants, une note de frais reprenant le compte des repas est transmise chaque mois aux parents. **Le paiement de ces notes de frais se fait uniquement par virement.** A défaut de paiement, nous serons contraints de prendre les mesures qui s'imposent afin de ne pas laisser gonfler le montant des impayés.



## Collations

Merci de respecter les directives de l'enseignant de votre enfant ...

**Les chips, chewing gum et cannettes sont interdits !!!**



## Matériel scolaire

- Un cartable (SANS roulettes)
- Votre enfant rentrera avec sa farde de communications, celle-ci sera le lien entre l'école et la famille. Nous vous demandons d'en prendre connaissance, de signer et de la glisser dans le cartable le lendemain.



## Revues

Les enfants ont la possibilité de s'abonner à certaines revues



## Biens personnels

Nous invitons les parents à bien vouloir MARQUER tous les effets personnels (vêtements, boîtes de pique-nique,...). Chaque année, des objets s'égarer faute d'avoir été marqués.



## Psychomotricité

Les enfants participent à deux heures de psychomotricité par semaine. Nous vous demandons de les habiller en fonction de cette activité ces jours-là. ( tenue sportive et chaussures de sports)

## P.M.S. et Centre de Santé.

Dans le courant de l'année, certaines classes passeront au Centre de Santé pour la visite médicale. Nous vous en informerons en temps opportun.

D'autre part, il existe une étroite collaboration entre l'école et le Centre Psycho-Médico-Social, rue Saint Joseph, 6 à Mouscron. Les parents qui le souhaitent peuvent prendre contact avec l'équipe via l'école ou directement par téléphone au **056 39 16 04**.

Si votre enfant demande une attention particulière au niveau santé (allergies, ...)

veuillez le signaler au titulaire afin que nous puissions être particulièrement attentifs.

En cas de rhume, ou de retour de maladie, seuls les enfants en possession d'un mot des parents, seront admis à rester à l'intérieur durant les récréations.



## Calendrier de l'année scolaire.

### Année scolaire 2016-2017

Rentrée scolaire	jeudi 1 <sup>er</sup> septembre 2016
Fête de la Communauté française	mardi 27 septembre 2016
Congé d'automne (Toussaint)	du lundi 31 octobre 2016 au vendredi 4 novembre 2016
Commémoration du 11 novembre	vendredi 11 novembre 2016
Vacances d'hiver (Noël)	du lundi 26 décembre 2016 au vendredi 6 janvier 2017
Congé de détente (Carnaval)	du lundi 27 février 2017 au vendredi 3 mars 2017
Vacances de printemps (Pâques)	du lundi 3 avril 2017 au vendredi 14 avril 2017
Lundi de Pâques	lundi 17 avril 2017
Fête du 1 <sup>er</sup> mai	lundi 1 <sup>er</sup> mai 2017
Congé de l'Ascension	jeudi 25 mai 2017
Lundi de Pentecôte	lundi 5 juin 2017
Les vacances d'été débutent le	1 <sup>er</sup> juillet 2017

!!!!!!!!!!!!!! A ces congés officiels, vous pouvez déjà ajouter nos deux journées de formation pendant lesquelles les cours sont suspendus : le mardi 18 octobre et le jeudi 17 novembre. (une garderie sera assurée)

Une troisième journée : vendredi 26 mai